Aidants familiaux en psychiatrie

RELATION, RECHERCHE & ETP

Ref : ECSPS01Q

Compétences visées

Identifier le contexte spécifique des aidants en psychiatrie pour stimuler l'élaboration d'un projet.

Objectifs et contenus

Clarifier la notion « d'aidant » en psychiatrie

- L'environnement international :
  - la déclaration de l'OMS (2010) sur *l'empowerment* des usagers en santé mentale,
  - les recommandations européennes de 2014 en faveur de la défense des droits de la participation à l'information des aidants.
- L'environnement national de la psychiatrie :
  - l'évolution juridique,
  - la maturité des équipes de psychiatrie,
  - la place des associations en santé mentale,
  - l'évolution des conceptions sur le handicap psychique, le rétablissement.
  - l'intégration de nouveaux concepts (pratiques orientées vers le rétablissement) : éducation thérapeutique, *empowerment*, case-management, réhabilitation, pairs-aidants, aidants familiaux, aidants naturels.
- L'état des lieux du développement de la place des aidants et du partenariat patients/familles/équipes soignantes.
- Les résultats des baromètres annuels de l'UNAFAM par rapport à la place des familles dans la prise en soin des patients.
- La place des usagers et des familles au sein du système de santé : exemple de la CDU.

Comprendre l'importance des aidants dans les projets en santé mentale et en psychiatrie

- Les différentes possibilités d'appui :
  - les aidants familiaux : fardeau ou gratification ?
- Les différentes activités des aidants auprès des patients :
  - l'accompagnement,
  - le conseil, le soutien social,
  - l'encouragement, l'espoir,
  - l'aide pour rompre l'isolement,
  - la facilitation du lien avec les soignants.
- Les publics concernés par le besoin :
  - les enfants, les adultes,
  - les patients psychotiques,
  - les patients souffrant de troubles bipolaires,
  - les patients souffrant de troubles anxieux ou de TOCS invalidants,
  - les patients souffrant de troubles envahissants du développement…

Initier la mise en œuvre d'un projet d'unité intégrant les aidants

- La place des aidants en psychiatrie :
  - la problématique de la maladie chronique,
  - le travail avec les familles,
  - le besoin du patient face à l'entourage.
- La double posture de l'aidant : aider et être aidé.
- L'analyse de l'existant :
  - l'accueil du patient et de ses proches,
  - l'accès à l'information et sa gestion,
  - la place des familles dans la structure.
- Les programmes d'ETP, le programme PACT, les programmes BREF, le programme Avec, le programme ProFamille.
- Les principes fondateurs d'un projet en santé mentale autour des aidants :
  - la protection des droits fondamentaux,
  - la lutte contre la stigmatisation et la discrimination,
  - la pleine citoyenneté,
  - les soins au plus près de la personne,
  - la participation des aidants aux décisions, la place offerte auprès des équipes,
  - l'intégration des interventions des aidants dans la formation des professionnels,
  - les liens avec le secteur, le réseau, les GEM, les associations.

Méthodes

- Apports conceptuels.
- Mises en situation.
- Cas concrets.
- Méthodologie de projet.
- Vécu expérientiel.

Personnes concernées

Tout professionnel de santé et du secteur médicosocial.

Valeur ajoutée

La formation valorise la réflexion autour de la mise en œuvre d'un projet intégrant des aidants familiaux. Le fil conducteur est la valeur ajoutée de l'aidant familial dans l'accompagnement vers le rétablissement des personnes vivant avec un trouble psychique.

Pré-requis

Aucun

Dispositif d'évaluation

L'ÉVALUATION SERA RÉALISÉE À L'AIDE DES CRITÈRES SUIVANTS :

- Les attentes des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- Les acquis / les connaissances seront évalués en début et en fin de formation par l'intermédiaire d'un outil proposé par le formateur (quiz de connaissances, questionnaire, exercice de reformulation, mise en situation…).
- La satisfaction des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la qualité globale de l'intervention.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail , notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact…).

À noter

Cette formation s'appuie sur les recommandations et référentiels suivants

- Loi n° 2019-485 du 23 mai 2019 visant à améliorer la reconnaissance des proches aidants.
- Haute Autorité de Santé (2018). Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médicosocial pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile, disponible sur Haute Autorité de Santé - Le soutien des aidants non professionnels. Une recommandation à destination des professionnels du secteur social et médicosocial pour soutenir les aidants de personnes âgées, adultes handicapées ou souffrant de maladie chronique vivant à domicile

Mise à jour le : **12/02/2025**